L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS.. MERCREDI MATIN, 27 AVRIL 1887 60me Année

Dufour & Romme.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 27 AVRIL 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	2 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif. A la Bourse d'Encan Arcade, deux lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le 4me district, dans l'ilot borné par les rues Calypso, Prytanée, Pleasant et Harmonie.

Les progrès industriels du Sud.-- Caroline du Sud.-- Géorgie.

On peut lire, dans nos nouvelles de la Louisiane, d'aujourd'hui même, un court article d'un grand journal du Nord—du *Times*, de New-York—et reproduit par *l'Echo*, de Lac-Charles, paroisse Calcasieu. Cet article exprime de vives inquiétudes à l'égard du déplacement des capitaux qui se fait dans Wall street et qui y est occasionné par les énormes achats de terrains qu'effectuent, dans le Sud, un grand nombre de compagnies et de riches particuliers.

Les craintes de notre confrère ne sont sans raison: l'émigration des capitaux est, énorme, et nous devons ajouter que ce n'est pas la première fois qu'elle se produit. Elle a eu lieu, tout d'abord, en faveur de l'essor des industries manufacturières dans certains de nos Etats. C'est avec cette aide qu'y a débuté la manufacture, mais il ne faudrait pas croire que les capitaux du Nord aient seuls contribué à l'y maintenir dans l'Etat de prospérité où nous la voyons. Quand les planteurs des Etats du sud-est ont compris quel bénéfice on pouvait tirer de l'argent solidement placé, ils se sont mis, eux aussi, de la partie; ils sont entrés en campagne, avec leurs seules ressources, et l'on peut affirmer que les trois quarts des fabriques de cotonnades et autres manufactures, qui ont créé, dans cette région, un si grand mouvement d'affaires, sont alimentées par l'or du Sud.

Quoi qu'il en soit, on est étonné du spectacle qu'on a sous les yeux, quand on se donne la peine d'étudier le développement de nos manufactures, et l'on se prend, malgré soi, à regretter que nous n'ayons pas su entrer dans le mouvement, nous qui aurions pu en prendre la tête, grâce à notre position privilégiée, au point de vue du commerce; grâce, surtout, aux ressources de notre sol, qui nous promettraient un avenir plus facile et plus complet que celui de nos voisins.

Il n'est pas possible de faire un tableau complet de tous les progrès industriels de notre région. Nous nous bornerons à citer deux Etats qui sont placés, au point de vue de la production, absolument dans la même situation que nous et dont l'un a même été plus éprouvé.

Prenons pour exemple la Caroline du Sud, un de ceux qui ont dû faire le moins de progrès, à cause des malheurs de toutes sortes qui ont fondu sur lui.

On se rappelle les épouvantables ravages qu'y ont faits les armées du Nord; les désastres plus récents, causés par les secousses du tremblement de terre. Puis sont venues les sécheresse, qui ont eu de déplorables résultats. Nous passons sous silence les tracas qui lui ont été suscités par les nouveaux électeurs égarés par d'ignobles politiciens.

Eh dépit de tous ces obstacles, la Caroline du Sud a fait d'énormes progrès. C'était, par excellence, l'Etat qui vivait le plus sur des crédits ruineux: ce système tend, tous les jours, à disparaître. Il y a, sous ce rapport, en 1886, une différence au moins de près de $2,000,000 sur 1885. On y exporte, à l'heure qu'il est, $9,000,000 de produits de plus qu'en 1885.

La Caroline du Sud ne s'est aperçue qu'elle possédait des richesses naturelles, qu'après la guerre. Ses immenses gisements de phosphate lui étaient inconnus auparavant; elle commença à les exploiter, tant bien que mal, en 1870. Deux compagnies se formèrent et réunirent, avec beaucoup de peine, une somme de $500,000; c'est avec ce capital qu'elles commencèrent à travailler. Pendant plusieurs années, elles ne produisirent qu'une valeur de $100,000 à $500,000; l'an dernier, les quatorze compagnies qui existent, maintenant, jetèrent sur le marché pour près de $4,000,000 de phosphate et se distribuèrent de très beaux dividendes.

Lorsqu'en 1871 ou 1872, on arriva à extraire 20,000 tonnes, on resta émerveillé. En 1880, le total avait dépassé 80,000; il était, en 1886, de plus de 200,000.

Naturellement, les propriétaires se sont mis à engraisser leurs terres avec ces phosphates; le sol s'est enrichi; les produits ont doublé, triplé de valeur.

Au phosphate est venue s'ajouter l'huile de coton et les tourteaux, qui ont servi à alimenter les salinas.

Le "Trust Oil Company" y a six fabriques qui fonctionnent activement et emploient un grand nombre de bras.

Dans tous les pays, le meilleur moyen de développer les industries a toujours été l'exemption de taxes. La moitié de Paris, la grande ville, la merveille des merveilles, celle qui renferme les plus beaux, les plus nombreux monuments; celle qui rapporte le plus à l'Etat et à son gouvernement local—la moitié de Paris a été bâtie au moyen d'exemptions d'impôt. C'est aussi l'expédient adopté dans la Caroline du Sud, pour y donner l'impulsion aux entreprises. Grâce à cet encouragement, les industries y ont pris un essor étonnant. En 1860, les filatures n'absorbaient guère que $800,000 de capital; aujourd'hui, le chiffre est de $5,000,000. Au commencement de la guerre, ces fabriques ne produisaient que $700,000; aujourd'hui, elles jettent dans le commerce plus de $5,000,000 de marchandises.

Il en a été de même du bois de construction. Ce commerce employait, en 1860, $1,400,000 de capital, et la production annuelle n'était que de $1,124,000; l'an dernier, le capital était de $3,250,000 et le produit, de $6,250,000. Il en est de même de la résine et de la té-[illegible] qui, en 1860, rapportait $193,000, et donnait, en 1886, $2,900,000.

Mais si l'on veut—en dehors de l'Alabama qui fait exception, à cause du mouvement prodigieux dans l'exploitation des mines de fer et de charbon—se rendre compte de la nature des progrès accomplis dans le Sud, il faut aller en Géorgie. La, rien qui ait le caractère du "Boom" auquel nous ont fait assister Birmingham et Anniston. C'est tout simplement le développement régulier d'une industrie naturelle au pays; l'essor—heureux, rapide, mais éclappant aux entraînements d'une spéculation malsaine—de la transformation par la manufacture, d'une matière première que l'on trouve, à chaque pas, à sa disposition, auteur de soi; c'est l'essor de la filature de coton, auprès du champ de coton; c'est le triomphe complet, mais froid, raisonné, d'un des premiers principes de l'économie politique.

Ce n'est pas dans une seule ville que se sont élevées des fabriques de cotonnades et autres produits, en Géorgie; il y en a à Graysville, à West Point, à Langley, à Atlanta, à Rome, à Elberton, à Dalton, à Milledgeville, à Thomaston, à Houston, à Columbus, à Augusta—tout un Etat littéralement couvert de fabriques.

Veut-on savoir l'esprit qui anime la plupart de ces petites mais très intéressantes localités? Près de West Point, une filature est, dernièrement, dévorée par les flammes; la perte est de $200,000 et l'assurance n'est que de $150,000. On croira peut-être que voilà une entreprise perdue; nullement. On se remet immédiatement à l'œuvre et les bâtisses se relèvent à vue d'œil, mais en attendant, il y a plusieurs centaines de bras qui se trouvent sans ouvrage: on s'occupe de leur sort; on conclut des arrangements avec les fabriques voisines de la Géorgie et de l'Alabama, et en les y case; ils y trouvent un emploi lucratif, jusqu'à ce que l'établissement incendié soit reconstruit et reprenne le cours de ses travaux.

A Atlanta, ville de fabriques, on n'est pas satisfait du nombre de celles qui y existent: il vient de se former une compagnie d'un genre particulier. Elle s'est donné pour tâche, non pas de fonder des manufactures, pour son propre compte, mais d'acheter des terrains sur lesquels d'autres pourront être créées.

A Rome, on ne se borne pas à l'industrie des textiles: on veut devenir un centre de production du fer; on y organise des ateliers de marbrerie, de meubles, de malles, de savon, de boiserie, de bulsin, de wagons; des briqueteries, des fonderies.

A Augusta, les fabriques pullulent, les affaires augmentent tous les jours; les actions des compagnies haussent constamment, à mesure que les dividendes annuels et semi-annuels grossissent. Mais il faut expédier tous les produits qui sortent des manufactures; les moyens de communication font un peu défaut. Il y a bien les chemins de fer, mais ils ne suffisent pas. Il y a aussi la rivière Savannah, qui serait une précieuse voie de transport, mais elle est impraticable à certaines époques de l'année: il est nécessaire d'en creuser, d'en améliorer le cours. Où fait un premier appel au Congrès; le Congrès y reste sourd: on revient à la charge, il se montre parcimonieux et accorde des allocations insuffisantes—ce que voyant, les habitants d'Augusta comprennent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et ils agissent en conséquence: ils se cotisent pour former la somme nécessaire et ils l'obtiennent immédiatement; ils ne s'en font que de la bagatelle de $1,800: ils ne s'en inquiètent même pas, ils ordonnent les travaux, sûrs d'avance qu'ils compléteront la somme, d'un chiffre considérable, quand ils le voudront.

Voilà comment se développent les industries et s'enrichissent les Etats et les communautés. Pourquoi, placés dans de meilleures conditions, et ayant de plus abondantes ressources que ceux dont nous parlons, n'en faisons-nous pas autant, sinon davantage? Orléanais, Louisianais, pourquoi?

LOUISIANE.

—Nous avons reçu hier, la visite de l'hon. Juge Bossier. Il nous a appris d'une façon officielle, que tous les rails destinés à achever le chemin de fer de Sindell à Abita sont arrivés hier, mardi. Le chemin sera donc bientôt terminé, la voie étant maintenant achevée jusqu'à environ six milles d'Abita. Le dépôt sera établi à 300 yardes d'Abita.

Les terrains de Bossierville se vendent rapidement. Parmi les acquéreurs se trouvent des habitants de New York, de Chicago, de St-Louis et de quelques autres grandes villes du Nord et de l'Ouest. La nouvelle ville sera divisée en squares ou îlets comme la Nouvelle Orléans; chaque îlet carré renfermant 12 lots.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 23 avril:

Malgré la sécheresse prolongée, nous pouvons nous procurer toute espèce de légumes délicieux. Nos jardiniers ont fait une récolte abondante, et en plaçant leurs produits sur le marché, ils sont amplement récompensés de leurs travaux.

—Dans la dernière partie de la semaine qui vient de s'écouler, il a été enregistré, dans la paroisse, des transferts de 20,022 acres de terre, dont 14,753 pour la paroisse Acadie, 3623 pour St. Landry, et 1646 pour Calcasieu. Ces terres ont été vendues par MM. Julius Meyer et Alphonse Levy, d'Opelousas, à la Compagnie de Terres du Sud-Ouest de la Louisiane; le prix est de $54,303.45.

—Voici les noms des personnes qui doivent se faire entendre à la réunion de l'Association de la Presse d'Etat, à Lac Charles, le 14 du mois de juin prochain: Le major E. A. Burke, du *Times Democrat*; le général Lesli Jastrenski, président de l'Association et éditeur du *Capitolian-Idéocrat*; Mme M. L. Garner, du *Banner*, d'East Carroll; Mlle Addie McGrath, du *Truth*, de Bâton Rouge; le colonel Sambola Jones, du *Capitolian-Idéocrat*; A. J. Lafargue, du *Bulletin*, de Marksville; l'hon. Charles Gayarré, de la Nouvelle Orléans; le colonel Mitchell, de Lac Charles. Le major Burke parlera sur le "Sud industriel." Le colonel Mitchell fera l'historique de la Presse de la Louisiane, depuis 1840 jusqu'à notre époque. On s'attend à une énorme affluence. L'agent des transports de la Compagnie du Pacific du Sud, M. W. C. Watson, a reçu, de l'administrateur général de la ligne, une lettre dans laquelle on lui apprend que la Compagnie n'épargnera rien pour être agréable aux membres de l'Association de la Presse en cette occasion.

—Nous lisons dans l'*American*, de New York, sous le titre: "Nouvelles de la Louisiane", les lignes suivantes, qui sont un peu plus flatteuses pour la station Welsh, située dans notre paroisse:

"A 22 milles à l'Est de Lac Charles, sur le chemin de fer du Pacifique du Sud, est un des plus beaux sites, pour une ville de prairie, qu'il y ait dans tout le Sud. Le sol est élevé, bien drainé et le paysage on ne peut plus pittoresque. La rivière de Lacassié et les lagons qui coulent au-dessous de la localité, sont éloignés, l'un de l'autre, d'un mille. Tous les petits cours d'eau sont bordés de forêts. La prairie s'étend vers le nord et forme un magnifique spectable. Là sont des terres de choix pour des fermes.

"C'est là qu'est né Henry Welsh, un homme d'un caractère remarquable; il y a résidé près de 60 ans. Récemment, bon nombre d'étrangers ont été attirés vers cette région, pour les avantages qu'elle offre, et, avant longtemps, Welsh sera l'une des villes les plus florissantes du Sud-Ouest de la Louisiane. Welsh et Sherfy sont les propriétaires de la nouvelle localité. Coleman D. Welsh est un des fils d'Henry Welsh et jouit de la confiance de tout le pays; c'est un homme honorable et d'un grand sens. Francis D. Sherfy habitait l'Illinois où, comme propriétaire, il avait acquis une grande expérience. Depuis qu'il est établi à Welsh, il y jouit d'une grande influence.

"Frank Pierce, ancien habitant de Swan Lake, Iowa, a acheté des terrains à un mille et demi de Welsh; il a l'intention de s'adonner à l'élevage en grand. C'est un ancien élève du Collège Cornell, de l'Iowa."

—Nous avons reçu, jeudi, la visite de M. L. S. Cary, agent d'émigration de la Compagnie du Pacifique du Sud; il nous a parlé, d'une façon extrêmement favorable, du mouvement qui a lieu, au Nord, en faveur de l'émigration. Les fréquentes excursions que l'on a faites dans notre région ont exercé beaucoup d'influence sur les esprits. Tout fait croire à la venue prochaine d'un grand nombre de fermiers de l'Ouest dans notre région.

—Le *Times*, de New-York, s'inquiète beaucoup du mouvement qui se produit dans Wall street et qui est provoqué par les compagnies qui placent des fonds considérables dans les achats de terrains dans le Sud. Un des premiers spéculateurs de Wall street estime à une quantité énorme les millions qui ont été enlevés de New-York, dans ce but. Les rapports qui circulent sur les excellentes affaires que l'on fait dans ce genre de spécialations, deviennent nuisibles à la Bourse.

D'autres prétendent, au contraire, que la fureur qui règne actuellement dans les achats de terrains, ne peut qu'avoir une très bonne influence sur les transactions et faire affluer, plus tard, dans Wall street, les capitaux des spéculateurs heureux.

La *Revue*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 23 avril:

Les études sur la route du Bayou Plaquemine au Bayou Tèche ont été commencées par le major Bernard, ingénieur de l'armée des Etats-Unis; elles ont été continuées, en 1881; par le sous-ingénieur Heffman; elles ont été achevées par Amos Stickney, major du Corps des ingénieurs. Voici ce que dit ce dernier:

"En cas que l'on construise des écluses à la tête du Bayou Plaquemine, pour relier la Grande Rivière au Mississippi, la route que l'on prendrait serait, désormais, de la Grande Rivière au Plaquemine, et le commerce des Attakapas descendrait la Grande Rivière et le Bayou Sorrel, pour tomber dans le Lac Chicot. La navigation, de ce côté, serait toujours sûre. Du lac Chicot, la route traverserait le Grand Lac, pour aller retrouver l'Atchafalaya et le Tèche.

En établissant des écluses au bayou Plaquemine et en améliorant le cours, on raccourcirait de 114 milles la route pour aller à Washington et à Opelousas: de 174 milles, celle qui conduit au Tèche, de 15 milles, celle qui mène à l'embouchure de la Rivière Rouge.

Le *Sentinelle*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 23 avril:

Maintenant que le fleuve rentre dans son lit, il serait bon que nos inspecteurs de chemins fissent réparer les endroits où les levées sont faibles, afin de les remettre en bon état, avant le retour des prochaines grandes eaux.

—Nous avions annoncé, dans notre dernier numéro, que la "Logging Company" de Plaquemine était à l'œuvre, pour transporter les troncs d'arbre dans le Mississippi, à travers la digue. Depuis ce moment, il est arrivé un autre accident aux machines, et il a fallu suspendre les travaux. Jusqu'à présent, on n'a pas encore achevé les réparations nécessaires, attendu que les pièces attendues de Chicago ne sont pas encore arrivées.

On n'a jamais vu une pareille succession d'accidents. La population commence à traiter l'affaire de ridicule "humbug" et elle veut en finir. Il est incontestable que l'on peut se procurer les troncs d'arbre, quand on le voudra, mais il faut en adopter les moyens.

Il y a, dans notre bayou, seize cents arbres prêts à être transférés; ils appartiennent à MM. Blaffer, Lambon et Burton, qui en ont grand besoin. Si la situation continue, ces messieurs subiront de grandes pertes. Voilà un an qu'ils ont fait l'acquisition de ces arbres et ils ne peuvent en jouir.

—Les arbres qui flottent à cette heure, dans le bayou ont été achetés par nos propriétaires de scieries; ils sont loin de suffire à la demande. Il y a donc lieu de prévoire que nos établissements ne seront réduits à l'inaction pendant une grande partie de l'année.

Il ne faut pas se le dissimuler—cette situation va créer parmis nous beaucoup de souffrances. Nous engageons donc notre population à vivre avec la plus stricte économie, en attendant que l'on réussisse à rendre l'activité à nos scieries. Nous avons une nombreuse classe d'hommes qui trbuvaient, jadis, constamment de l'emploi dans ces établissements; ils seront obligés de travailler dans les champs à l'époque des récoltes, pour pouvoir gagner leur vie.

—Bon nombre de gros propriétaires qui ont de vastes terrains, le long des chemins de fer, ont l'intention d'établir des scieries pour exploiter leurs bois et fabriquer des bardeaux. C'est une idée juste. Plus tôt ils s'adonneront à cette industrie, mieux cela vaudra pour eux.

John T. Moore Jr. & Co.—Ces mêmes sieurs font le commerce en gros des épiceries et provisions aux Nos. 37, 39 et 41 Tchoupitoulas. Les trafiquants en détail peuvent s approvisionner chez eux à des conditions très avantageuses. Le lecteur fait sans des affaires considérables en sucre, mélasse et riz. Elle remplit avec promptitude et à des prix très modérés les ordres envoyés à la campagne et par les planteurs. MM. John T. Moore Jr. & Co font en outre de la fourniture des cowpeas et des articles de boucherie une importante spécialité.

Expulser les furoncles, les pustules et les éruptions de la peau en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Alsace-Lorraine.

Les obsèques de M. Kablé ont eu lieu, le 11 avril, à Strasbourg.

Une foule immense suivait le convoi. Une vive douleur se lisait sur tous les visages.

On remarquait les députés de l'Alsace-Lorraine, les membres de la délégation et le conseil municipal au complet.

Les sociétés de gymnastique de chant et de protection des Alsaciens Lorrains, le conseil municipal avaient envoyé des couronnes.

Le service religieux a été célébré à l'église Saint-Pierre-le-Jeune.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Sainte-Hélène.

Le corps de M. Kablé a été placé près de celui de M. Kuss, le dernier maire français de Strasbourg.

Il n'y a eu aucun discours prononcé sur la tombe: l'autorité les avait interdits.

Aucun incident ne s'est produit.

Sous le titre "un des titres de M. Kablé", on lit, dans le *Ruppel* de Paris:

Nous avons publié une dépêche relative aux funérailles de M. Kablé. Les discours ayant été interdits sur sa tombe, on n'a pas pu rappeler qu'un des nombreux titres du vaillant patriote à la reconnaissance du pays était d'avoir fait voter la déchéance de l'empire.

Au moment de la séance où le rapporteur de la commission chargée d'examiner le traité conclusit à la ratification, M. Kablé s'écria:

—Il n'y a qu'une signature possible au bas d'un pareil traité: celle de Napoléon III.

Toute l'assemblée éclata en applaudissements. Trois ou quatre bonapartistes essayèrent de protester. L'Assemblée s'indigua de leur audace, les royalistes aussi énergiquement que les républicains. — On voudrait justifier l'empire? proclamons sa déchéance. Et ce fut par acclamation qu'on vota ceci:

"L'Assemblée nationale, dans les circonstances douloureuses qui traverse la patrie, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France."

C'est donc par M. Kablé que fut prononcée cette condamnation. Elle ne fut que la répétition solennelle de son cri.

Ceci est à retenir.

Nous lisons dans le *Journal du Havre*, du 9 avril:

Les obsèques de M. Kablé ont lieu, aujourd'hui samedi, à Strasbourg.

On rappelle au sujet de ce grand patriote quelques traits qui peignent son caractère.

Pendant le siège de Strasbourg, il était, comme nous le disions, à la tête de la Société qui secourait les blessés, sous le fer de l'ennemi. Le 25 août 1870, après la nuit terrible dans laquelle périt la superbe bibliothèque de Strasbourg, il avait, au siège de la Société de secours, dont les abords étaient en flammes, rédigé et signé un procès-verbal, devenu un pièce historique, et qui finissait ainsi: "A l'heure où le Comité doit tenir séance, les bombes pleuvent de toutes parts. Il n'est donc pas étonnant que les membres du Comité, les plus éloignés de son siège, n'assistent pas à la séance. La séance est levée à cinq heures."

Voilà pour le courage; voici pour l'abnégation:

Après la capitulation de la ville, l'intendant militaire, M. de Lavaliette, annonça à Kablé qu'il avait reçu de la délégation de Tours l'ordre de lui demander une liste de décorations destinées au personnel des ambulances et de porter son nom en tête de cette liste. Il déclina toute espèce de distinction, pour lui et ses collaborateurs "parce que tout le monde, dit-il, avait également fait son devoir, sans en attendre aucune récompense."

On dit que Kablé, revenu de Nice à Strasbourg, après le tremblement de terre, avait lui-même, avant de mourir, invité le comité protestataire à s'assurer d'un candidat pour le remplacer.

Le choix du Comité s'est porté sur M. Stœhling, ancien banquier et auteur d'une *Histoire de Strasbourg de 1830 à 1870*. M. Stœhling est un républicain comme Kablé et un patriote.

Une lettre de Strasbourg à la *Gazette de Cologne* annonce que le gouvernement allemand vient de s'assurer, par des relevés statistiques, que la plupart des maires de l'Alsace-Lorraine se rattachent au parti de la protestation. Pour remédier à cet état de choses, l'administration a fait préparer les éléments d'un projet de loi qui sera soumis prochainement au Reichstag et dont la principale disposition supprimera l'article 1er de la loi municipale française du 22 juillet 1870, qui est encore en vigueur dans la province; cet article force le gouvernement à choisir le maire parmi les membres du conseil municipal. En faisant supprimer cet article, le gouvernement obtiendra la faculté de nommer maires des personnages dont l'attitude et les sentiments lui sont favorables.

On écrit, de Strasbourg, le 11 avril, au *Temps*:

De nombreux visiteurs, venus non-seulement de la ville mais aussi de la province, se sont rendus sur la tombe de M. Kablé, pendant les deux jours de Pâques. La sépulture est couverte de nombreuses couronnes; à côté de celles de la députation, du conseil municipal, du comité électoral et de diverses sociétés ou communautés locales, figure une grande couronne de verdure offerte par la Jeunesse alsacienne de Strasbourg et deux couronnes d'immortelles enveloppées de crêpe, envoyées de Paris par l'Association générale d'Alsace-Lorraine et par la Société protectrice des Alsaciens-Lorrains.

Un grand nombre d'amis de M. Kablé avaient exprimé le désir de lui élever un monument par souscription publique, mais, sur le désir de la famille de consacrer aux funérailles un caractère tout privé, le projet a été abandonné. La tombe sera simplement recouverte d'une dalle de granit des Vosges, avec une plaque portant le nom du député de Strasbourg.

M. Poulain, maire de Chailly, près Metz, a été suspendu de ses fonctions.

Le candidat allemand, M. Remlinger, n'avait obtenu, aux récentes élections au Reichstag, aucune voix dans cette commune.

La direction de la police de Metz vient de publier un avis d'après lequel les annonces privées, pour la publication desquelles l'approbation de la direction de la police est nécessaire, ne peuvent être affichées dans les rues de Metz qu'autant qu'elles sont rédigées en langue allemande. Il est permis d'ajouter au texte allemand une traduction en français, mais l'allemand doit toujours occuper la première place.

Le commissaire de police cantonal, assisté de trois gendarmes, a opéré une perquisition domiciliaire chez M. Boulanger-Lalance à Ars-sur-Moselle. Pendant que le commissaire déponillait la correspondance au rez-de-chaussée, un gendarme, accompagné de Mme Boulanger, faisait des recherches au premier étage. On n'a trouvé aucune pièce compromettante.

On écrit, de Colmar, à la date du 11 avril, au *Journal d'Alsace*:

"Dans la journée du dimanche de Pâques, le vieux vétéran Valentin Gross, mutilé sur les champs de bataille d'Italie, ornait sa boutonnière de la croix de la Légion d'honneur, agrafait sur sa poitrine la médaille militaire et une seconde médaille portant l'inscription des batailles auxquelles il avait pris part, puis il se rendait à l'auberge de la Ville-de-Soultz et se faisait servir à boire. Il y avait dans la salle d'auberge beaucoup de consommateurs, entre autres quelques sous officiers de l'armée allemande. Il paraît que l'aspect de ces uniformes, renforcé par les fumées du vin qu'il avait absorbé, a fait par monter à la tête de la vieille militaire, qui tout à coup s'est levé de son siège et a crié d'une voix de stentor: Vive la France! Puis il s'éclipsa. Ce matin, au saut du lit, il a été arrêté et conduit en prison."

Nous avons raconté que cinq jeunes gens de Saverne ont été arrêtés pour avoir déchiré et foulé dans la boue un drapeau allemand. Leur acte jugé par les gens impliqués dans la même affaire viennent d'être arrêtés. Un agent de police, qui avait été témoin du fait et qui avait négligé de le signaler à ses supérieurs, a été suspendu de ses fonctions.

On écrit, de Colmar:

"L'audience du 6 avril du tribunal correctionnel a été consacrée aux condamnations suivantes pour cris séditieux: Martin Helsinger, de Wintzenheim, a été condamné à deux mois de prison et 14 marks d'amende pour avoir crié le 28 mars dernier, *la Marseillaise* dans les rues de Colmar; Charles Hebenstreit, de Jebsheim, a été condamné à trois mois de prison pour avoir adressé, au mois de février, une lettre à son beau-frère, habitant Tunis, pour lui communiquer de fausses nouvelles politiques. Cette lettre ayant été publiée à Tunis, le Jebsheimerg l'a signalée dans son numéro du 22 mars. Le ministère public avait requis contre Hebenstreit neuf mois de prison. Les juges, considérant qu'il n'a pas songé, en l'écrivant, que sa lettre serait publiée, l'ont condamné à huit jours de peine. Arbogast Miclo, d'Orbey, a été condamné à six mois de prison et 14 marks d'amende pour avoir publiquement crié: "Vive la France!" Aloise Felber, de Lautenbach, a été condamné à six mois de prison et 14 marks d'amende pour avoir publiquement crié: "Vive la France!" Joseph Wehrlé, de Colmar, a été condamné à un mois de prison et 14 marks d'amende pour avoir publiquement crié: "Vive la France!"

On écrit, de Zinswiller, le 7 avril:

"Deux arrestations ont été faites, à Zinswiller, parmi les ouvriers que la fonderie de MM. Dietrich possèdent dans cet endroit. Ces jeunes gens sont, à ce qu'il paraît, accusés d'avoir crié: "Vive la France!" dans les rues de Niederbronn, étant pris de vin, le jour du tirage au sort. Les jeunes gens ont été arrêtés par l'amtsrichter, son greffier et trois gendarmes, au milieu de leur travail et conduits à la prison de Niederbronn, les menottes aux mains."

Tous les journaux font des suppositions sur la mission dont M. de Puttkamer est chargé à Rome. Le *Morning Post* croit que M. de Puttkamer doit conférer avec Mgr Galimberti au sujet de l'attitude du clergé catholique en Alsace-Lorraine. M. de Bismarck désirerait que les curés alsaciens prêchassent exclusivement en allemand, que toutes les ordonnances épiscopales fussent imprimées en langue allemande et que l'on parlât exclusivement cette langue dans les séminaires ecclésiastiques.

Le ministère a décidé que l'ordonnance du 21 décembre 1886, en vertu de laquelle tous les individus faisant partie de l'armée française à un titre quelconque, qui veulent séjourner en Alsace Lorraine, doivent en demander l'autorisation, serait désormais applicable à tous les Français, à l'exception de ceux qui habitent déjà les provinces ci-dessus désignées.

On télégraphe de Metz, 9 avril:

"La direction des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine a remercié plusieurs médecins attachés au service des chemins de fer, à cause de leur attitude pendant les élections."

Une section d'aérostatiers militaires, venue de Berlin, fait, depuis le 1er avril, à Metz, des essais avec un ballon dirigeable dont la force motrice est l'électricité.

Si les essais réussissent, la section restera en garnison à Metz.

L'ARMÉE RUSSE. — Au 1er janvier 1886, l'armée russe se composait de 30,655 officiers de tout grade et de 824,762 soldats. Ces derniers se répartissaient comme suit entre les diverses armes: infanterie, 607,647; cavalerie, 77,140; artillerie, 114,325; génie, 25,650. Il y avait sous les drapeaux: 611,207 hommes dans l'armée active; 77,422 hommes dans les cadres de la réserve; 24,913 dans les troupes sédentaires; 8,275 dans les troupes de dépôt, et 42,945 dans les troupes auxiliaires (gendarmerie et administration du ministère de la guerre).

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

ANGLETERRE—On lit, dans le *Temps* du 12 avril:

Une revue anglaise, *The National Review*, publie une information de la nature la plus grave et la plus inquiétante pour la puissance anglaise sur la Méditerranée. L'article est donné comme émanant d'un correspondant qui, dit la revue, est en position de donner son avis avec toute l'autorité que le sujet comporte. Il s'exprime en ces termes:

"Tant que nos forteresses n'est en état de résister à une attaque, pas même Gibraltar et Malte. Il ne convient pas d'entrer dans les détails. Je me contenterai d'affirmer que l'avis absolument unanime dans les garnisons de ces forteresses, c'est qu'elles sont devenues d'une insuffisance déplorable et inidée, par suite des progrès dans les procédés d'attaque."

L'auteur ajoute que, cette année même, le gouvernement français a annoncé de grandes manœuvres navales qui auront lieu dans le détroit même et pour ainsi dire à l'ombre du fameux roc de Gibraltar. Une de ces manœuvres a pour but de vérifier si une flotte de navires torpilleurs est capable d'interdire aux steamers cuirassés l'entrée ou la sortie de la Méditerranée; en d'autres termes, si une flotte anglaise ne pourrait être enfermée dans cette mer et séparée ainsi de toute communication avec l'Angleterre.

"Il ne servirait à rien—conclut l'auteur de l'article de la revue anglaise—de chercher à nous faire illusion sur ce qui existe. Les plans de toutes les fortifications, la position de tous les canons, la quantité exacte de nos munitions, de notre provision de charbon, etc., tout est parfaitement connu au ministère de la marine en France."

L'ESPAGNE, LA RUSSIE ET L'AUTRICHE-HONGRIE A L'EXPOSITION DE 1889 EN FRANCE.—Nous trouvons la dépêche suivante dans le *Temps*:

Madrid, 12 avril, 9 h. 45.

Bien que la presse conservatrice, dans ses récents articles, ait préconisé l'idée de nous prendre part officiellement à l'Exposition universelle de Paris en 1889, on m'assure, de source très autorisée, que le gouvernement et la régente sont au contraire favorables à la participation officielle de l'Espagne à votre Exposition.

L'industrie et le commerce en province secondent la presse libérale et républicaine dans sa campagne en faveur de l'Exposition de 1889 et ne veulent pas être distancés par le Portugal, qui y sera représenté.

La *Gazette allemande*, de Vienne, du 5 avril, croit que "le czar consentira probablement à ce que la Russie participe à l'Exposition universelle de Paris, bien que la France soit une République."

Ce journal verrait dans ce consentement un avant-coureur d'une alliance franco-russe.

Les journaux officieux de Vienne disent catégoriquement que l'Autriche-Hongrie répondra négativement au sujet de sa participation à l'Exposition de 1889. Le langage de la presse officieuse est même très dur.

Une caravane parlementaire française.

Une caravane parlementaire—dit le *Temps* du 14 avril—s'est embarquée dimanche pour l'Algérie, qu'elle parcourt en ce moment au milieu de manifestations sympathiques. On ne saurait trop louer cette habitude qui semblent prendre de plus en plus nos représentants de se rendre compte par eux-mêmes des ressources, des besoins et des vœux de notre magnifique possession méditerranéenne; ils font plus et mieux encore: c'est de visiter la colonie voisine, si jeune encore et déjà si prospère.

Leur mérite est d'autant plus grand que la plupart d'entr'eux, de ceux bien entendu qui viennent de partis, appartiennent à la droite, à l'extrême gauche et même à la gauche extrême, c'est-à-dire à des partis qui ne cessent de protester contre la politique coloniale; ils en font cette fois, et de la meilleure, peut-être comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, mais leur voyage n'en serait en ce cas que plus significatif, car il témoignerait de la vive attraction que cet ordre de questions et d'intérêts exerce sur eux en dépit d'eux mêmes.

Ils nous disent que l'Algérie n'est pas une colonie ordinaire, qu'elle est devenue en tout cas un on plusieurs départements français; mais, si elle l'est aujourd'hui, n'est ce point parce qu'on ne l'a pas abandonnée hier? l'endiamer la durée du régime de Juillet, il s'est trouvé des députés et des journaux pour réclamer l'évacuation avec les arguments dont nos députés et nos journaux ont tant cinquante ans plus tard dans l'affaire de Tunis et dans l'affaire du Tonkin.

Voilà que maintenant cette Tunisie abhorrée les intéresse, les passionne, car ils y vont aussi, en quoi ils se font honneur; mais que doivent penser les électeurs dont ils ont égaré le jugement par leurs attaques, par leurs ouvrages, par leurs diffamations? Pour conclure, citons à l'exemple et à la suite de M. Ferry, dans la même pensée et pour le même objet, qu'ils ont traversé la Méditerranée; ils ont fait cette tournée bon gré mal gré, et c'est lui, comme on dit, qui mène le train.

La logique de la situation est telle qu'ils seront conduits à dire et à entendre les mêmes choses que lui, car on ne fait pas visiter à des colons sans leur donner des assurances, sans les regarder comme le témoignage vivant des aptitudes colonisatrices de la France, sans comparer le temps où l'on ne voulait pas de l'Algérie parce qu'on n'y croyait pas, et celui où on la considère avec amour et respect parce qu'elle est comme le miroir ayeugle qui ne le voit pas. Si quelqu'un d'entre eux s'avise de prononcer un discours, il refera fatalement le discours de M. Jules Ferry à Alger, parce qu'il n'y en a pas d'autre. Le thème dans la donnée que leur voyage même implique. Avouez que c'est original et charmant.

LES VOIES FERRÉES ET LES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE LA FRANCE EN CAS DE GUERRE—Nos journaux de Paris, du 14 avril, nous apprennent qu'une récente décision du ministre de la guerre institue un service commun, en quelque sorte, de police et de surveillance sur les principales voies de communication.

Ce service a pour but d'interdire l'approche des lignes de transport situées en arrière de la base d'opérations à toute personne suspecte, de prévoir ou d'empêcher toute tentative de destruction et de donner, à temps, les avis nécessaires pour éviter les accidents au cas où l'ennemi serait parvenu à rompre les voies ferrées et les lignes télégraphiques.

Le réseau de surveillance est organisé, dès le temps de paix, par les généraux commandant les régions des corps d'armée et les subdivisions régionales.

Ceux-ci désignent, à l'avance, les communes sur le territoire desquelles le service doit être organisé, le nombre d'hommes que chaque commune doit fournir en conséquence, ainsi que les postes à établir et l'étendue du rayon d'action de chacun de ces postes.

C'est dans la réserve de l'armée territoriale que sera pris le personnel chargé de garder et défendre le matériel des voies ferrées contre les coureurs ennemis.

Les réservistes territoriaux ainsi appelés à concourir, immédiatement, à la mobilisation et à la concentration des forces nationales, seront habillés, équ